

Le conseil municipal de Sceaux se réunira sous la présidence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, en format visio-conférence, jeudi 17 décembre à 19h30. L'intégralité de la séance est visible sur le site de la Ville sceaux.fr à partir de 19h30.



CP - Ville de Sceaux - Conseil municipal du 17 décembre 2020 (195022 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

Près de 40 points figurent à cet ordre du jour dont notamment :

- ▶ la mise en place de stations pour les vélos à assistance électrique de la flotte Zoov ;
- ▶ un vœu en faveur d'une refonte des pastilles Crit'Air pour améliorer la cohérence entre les différentes incitations territoriales ;
- ▶ l'exonération exceptionnelle de loyers, pendant la période de fermeture administrative, pour les commerces locataires de la Ville ;
- ▶ le rapport annuel sur la politique de l'habitat ;
- ▶ un vœu de soutien aux habitants d'Arménie et du Haut-Karabakh ;
- ▶ le bilan social 2019 en matière de ressources humaines.

Une communication du maire sera également présentée sur l'action de la Ville pendant le deuxième confinement et sur les conséquences financières pour la Ville de la crise sanitaire.

Selon Philippe Laurent, « *la diversité des sujets traités lors de cette séance montre à la fois l'engagement concret de la Ville dans de nombreuses politiques publiques, et la complexité de certains sujets, dont il semble souvent que les décideurs nationaux n'aient pas une claire conscience. C'est toute la richesse de l'action municipale que de pouvoir rendre cohérente la mise en œuvre de différentes politiques publiques, pour peu qu'on en laisse la possibilité aux maires* ». Le maire de Sceaux, secrétaire général de l'Association des maires de France, en appelle à nouveau à « *une décentralisation concrète, efficace et utile pour tous les habitants, et à l'instauration d'un climat de confiance entre l'État et les communes* ».

Contact presse : Michael Dubois - Tél. : 01 78 76 44 50 – michael.dubois@sceaux.fr



≡ RETOUR À L'ESPACE PRESSE





MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS